



Ligue OCCITANIE Sport-Boules

Pôle Pyrénées



NOTE OFFICIELLE D'ATTRIBUTION DE POSTE

Faisant suite à la fiche de poste de responsable du Pôle Pyrénées Arbitrage largement diffusée en date du 30 juin dernier par Francis PORTE Président des arbitres Ligue Occitanie, seule une candidature nous est parvenue dans le temps imparti (31.07.2020). Il s'agit de celle de Claude RIVIERE DE CARLES.

Nous pensons que cette dernière correspond parfaitement avec les exigences requises telles qu'explicitées sur la fiche de poste.

Un simple petit rappel sur l'itinéraire de Claude :

- ✓ A la Ligue d'Occitanie : commissaire aux comptes
- ✓ A l'ex CBR M/P : trésorier adjoint puis trésorier général pendant 2 mandats
- ✓ Au CBD 09 : trésorier général depuis 3 mandats et responsable des arbitres.

De plus Claude maîtrise parfaitement l'informatique et a, de par son passé professionnel, un sens inné de l'organisation pour avoir géré un service général de 150 personnes.

Qui plus est, ses relations avec le Président de la Ligue, le Responsable du Pôle Pyrénées et le Président de la commission Ligue arbitrage sont excellentes.

Nous tenons donc à vous informer, qu'après avoir débattu entre nous, Claude RIVIERE DE CARLES est à dater de ce jour Responsable du Pôle Pyrénées d'Arbitrage.

Fait à Tarbes le 11 août 2020

Le Président de la
Ligue d'Occitanie

J. CI. GAMET

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOULE
LIGUE BOULISTE RÉGIONALE
OCCITANIE (Pyrénées-Méditerranée)

Le Responsable du
Pôle Pyrénées

J.P. DÔ

Le Président de la
Commission Ligue d'Arbitrage

F. PORTE